

MUTUELLE FAMILLE



La complémentaire de vie, qui nous réunit

Santé, prévoyance, prévention



Vous êtes à la recherche
d'une mutuelle solidaire ?

DÉCLIC : la complémentaire adaptée aux besoins des familles.

umanens
Membre de l'Union
L'humain a du sens

Adhérente
**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

www.mutuelle-familiale.fr



La gamme DECLIC

Cinq niveaux de garanties pour couvrir efficacement les besoins de santé des Familles.

Tout au long de la vie, il est normal d'avoir des préoccupations santé en phase avec sa situation familiale. Pour La Mutuelle Familiale, il est tout aussi naturel de penser à des solutions adaptées à la vie parentale. Ainsi, les adhérents « famille » peuvent accéder aux meilleurs soins et gérer sereinement leur budget santé. C'est tout l'intérêt d'avoir une mutuelle qui prend vraiment en compte vos attentes et veille à améliorer vos conditions de vie, pour en profiter pleinement, à toutes les étapes de la vie.

MATERNITÉ

Vous bénéficiez :

- ✔ d'une allocation de 150 € pour toute naissance ou adoption⁽¹⁾
- ✔ d'une couverture santé offerte dès le 3^{ème} enfant et 3 mois gratuits pour chaque nouveau-né
- ✔ d'un accès facilité à la fécondation in vitro et l'amniocentèse⁽¹⁾

⁽¹⁾ à l'exception de l'option Basic.



HOSPITALISATION

- ✔ Prise en charge à frais réels et illimitée du forfait journalier hospitalier*
- ✔ Forfait chambre individuelle allant jusqu'à 60 € par jour + 20 € par jour pour accompagner votre enfant ou conjoint hospitalisé**
- ✔ Prise en charge jusqu'à 300 % de vos dépassements d'honoraires

* limité à 60 jours par an en MAS (Maison d'accueil spécialisée) et EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

** limité à 60 jours par an

SOINS COURANTS ET PHARMACIE

- ✔ Prise en charge de vos soins courants
- ✔ Prise en charge à 100% de la pharmacie remboursée par le Régime Obligatoire

La Mutuelle Familiale vous accueille sans limite d'âge, ni questionnaire médical et prend en charge vos dépenses de santé dès le premier jour de votre adhésion !

DENTAIRE, OPTIQUE ET AUDITION

- ✔ Jusqu'à 350 % de remboursements en prothèses dentaires et jusqu'à 500 € pour les implants
- ✔ Une prise en charge optique avec des forfaits planchers à partir de l'option Classic

Votre fidélité est récompensée ! Votre forfait prothèses dentaires augmente chaque année : 600 € par bénéficiaire la première année, 900 € la deuxième année et 1500 € la troisième année. (Sauf pour Basic et Classic)

PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

- ✔ Forfait de 50 € pour la prise en charge d'un conseiller en environnement intérieur sur prescription médicale
- ✔ Prise en charge du diététicien à hauteur de 75 € par an

5 niveaux de garanties pour une prise en charge graduelle et évolutive

	BASIC	CLASSIC	TONIC	ENERGIC	DYNAMIC
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●

Entre nous, tout est clair

QUELQUES EXEMPLES...

Vous aider à bien choisir votre contrat, c'est notre priorité.

Votre complémentaire **SANTÉ DÉCLIC FAMILLE** vous rembourse sur la Base de Remboursement (BR) du Régime Obligatoire (RO). La Base de Remboursement est un tarif servant de référence au Régime Obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement. Ainsi, quelles que soient vos dépenses, la Sécurité sociale et votre complémentaire santé vous remboursent sur la base de ce tarif, et non sur vos dépenses réelles.

	Dépense réelle ⁽¹⁾	Remboursements RO + Mutuelle				
		BASIC	CLASSIC	TONIC	ENERGIC	DYNAMIC
HOSPITALISATION						
Chambre individuelle en hospitalisation médicale ou chirurgicale <i>Limite de 60 jours par année civile</i>	60 € par jour	-	45 € par jour	50 € par jour	60 € par jour	Votre reste à charge
		60 €	15 €	10 €	0 €	
SOINS COURANTS						
Consultation spécialiste signataire du CAS ⁽²⁾ et secteur 1 Base de remboursement 25 €	28 €	24 €		27 €		Votre reste à charge
		4 €*		1 €*		
OPTIQUE						
Lunettes (monture + 2 verres simples) ⁽³⁾⁽⁴⁾	220 €	7,42 €	107,42 €	117,42 €	162,42 €	220 €
		212,58 €	112,58 €	102,58 €	57,58 €	0 €
Lentilles remboursées	300 €	78,96 €	178,96 €	178,96 €	228,96 €	228,96 €
		221,04 €	121,04 €	121,04 €	71,04 €	71,04 €
DENTAIRE						
Pose de prothèse dentaire ⁽⁴⁾	600 €	107,50 €	161,25 €	268,75 €	322,50 €	376,25 €
		492,50 €	438,75 €	331,25 €	277,50 €	223,75 €
Appareil dentaire - Orthodontie ⁽⁴⁾ <i>remboursée par le RO</i>	800 €	193,50 €	293,50 €	388,50 €	580,50 €	773,50 €
		606,50 €	506,50 €	411,50 €	219,50 €	26,50 €
BIEN-ÊTRE ET PRÉVENTION						
Forfait Médecine non conventionnelle ⁽⁵⁾	Selon praticien	-	-	50 €	100 €	150 €

* Dont participation forfaitaire de 1€ incluse.

(1) Dépenses et remboursements donnés à titre indicatif - Les garanties et niveaux de remboursements sont adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires.

(2) CAS ou le contrat d'accès aux soins permet de bénéficier de remboursements majorés sur les honoraires des médecins. Pour vérifier si votre médecin est signataire du CAS, rendez-vous sur ameli.fr, rubrique "Je choisis avant de consulter".

(3) Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'acquisition du premier équipement, sauf pour les moins de 18 ans, en cas

d'évolution de la vue et en cas d'acquisition d'équipements optiques séparés pour corriger la vue de près et la vue de loin. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant total de l'équipement.

(4) Prestation réalisée auprès d'un centre de soins mutualiste.

(5) Consultation de chiropractie-ostéopathie-acupuncture-sophrologie, psychologie-psychanalyse, médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE) - forfait par année civile.

247 413
BÉNÉFICIAIRES

153 205
ADHÉRENTS

157,4 M€
COTISATIONS

279
SALARIÉS

48
AGENCES DE PROXIMITÉ

La Mutuelle Familiale, toujours à vos côtés pour prendre soin de votre santé

TIERS PAYANT

Pas d'argent à avancer grâce au **tiers payant** accepté chez plus de 170 000 professionnels de santé conventionnés

ASSISTANCE À DOMICILE ET PROTECTION JURIDIQUE*

Garanties intégrées dans votre contrat SANTÉ.

Un
Fonctionnement
démocratique
et transparent

ÉCOUTE ET CONSEIL

La plateforme Priorité Santé Mutualiste vous oriente et vous accompagne dans vos démarches de santé.

RÉSEAU DE SANTÉ

Un réseau de santé réunissant 2500 services de soins mutualistes de proximité (centres médicaux, optiques, dentaires...)

INFORMATION SANTÉ

Des dossiers et des actualités sur le magazine VIVA, le site mutuelle-familiale.fr, les newsletters, des guides et des brochures d'information.

SERVICES EN LIGNE ET GESTION 2.0

Un extranet sécurisé donnant accès à des services en ligne.

Les mutuelles ne gèrent pas la santé comme une marchandise



Prévoir aujourd'hui en pensant à demain



La Mutuelle Familiale vous propose de compléter votre couverture avec des garanties de prévoyance

✔ MUT'DÉCÈS

Cette garantie vous permet de transmettre un capital, de 12 000 € à 200 000 €, à vos proches en cas d'imprévu. En cas d'invalidité totale et permanente, vous percevrez un capital par anticipation pour faire face à cette épreuve et aurez la capacité d'aménager votre quotidien.

✔ DÉCÈS ACCIDENTEL

Cette garantie vous permet de constituer un capital versé à vos bénéficiaires ou de percevoir des indemnités pour faire face aux aménagements et frais en cas de décès ou en cas de perte totale et irréversible d'autonomie.

✔ MUT'OBSÈQUES +

Cette garantie a pour objet le versement d'une allocation forfaitaire pour régler les frais d'obsèques de l'adhérent et inclut une assistance pour la famille. De 1 000 € à 8 000 €, choisissez l'allocation adaptée à vos souhaits et à votre budget.

✔ PERTE D'AUTONOMIE

Vous êtes couvert pour tout ou partie des dépenses liées à une éventuelle perte d'autonomie, que vous soyez logé à domicile ou en établissement spécialisé. Vous préservez votre patrimoine et votre indépendance financière en cas de dépendance. Grâce à la rente versée, vous éviterez à votre famille d'être une charge financière et vous pourrez leur transmettre votre patrimoine.

✔ HOSPITALISATION ACCIDENTELLE

En cas d'hospitalisation soudaine, cette garantie vous permet de financer vos dépenses imprévues, d'améliorer votre séjour à l'hôpital et d'organiser l'absence de votre domicile.



Votre environnement, vos modes de vie, vos habitudes au quotidien... Nombreux sont les facteurs qui conditionnent votre santé. La Mutuelle Familiale considère que sa vocation n'est pas seulement de mieux prendre en charge vos frais médicaux mais de vous aider à mieux vous soigner et vous prémunir contre les risques.

Notre engagement Prévention

AGIR À VOS CÔTÉS

Une alimentation équilibrée pour tout budget, prévenir les accidents domestiques, détecter les troubles de la vue et de l'audition des jeunes enfants, comment préserver son environnement et celui de ses enfants... Sur tous ces facteurs protecteurs pour votre santé et celle de votre famille, nous menons à vos côtés des actions d'information et de prévention. Conférences, réunions thématiques, ateliers pratiques vous aident à mieux vivre votre santé, chaque jour, en meilleure forme et avec une meilleure qualité de vie.

DES INFOS À PORTÉE DE CLIC

Parallèlement à nos actions de proximité, nous mettons à votre disposition un site web réactualisé en permanence.

En vous connectant sur mapreventionsante.fr, vous trouverez des conseils personnalisés et des informations utiles sur tout ce qui vous préoccupe : votre santé au quotidien, votre santé et votre environnement, votre santé au travail et votre engagement santé.

SUIVEZ NOS
COMMUNAUTÉS



Ma Prévention
Santé



@mutFamiliale

 **Mutuelle Familiale**
ma nouvelle mutuelle

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité.
SIREN n°784 442 915

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE
(09 71 10 15 15)

infooffre@mutuelle-familiale.fr

SIÈGE SOCIAL :
52, RUE D'HAUTEVILLE
75487 PARIS CEDEX 10

www.mutuelle-familiale.fr